

ENDURO VTT GIROMAGNY

Règlement

- Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.
- Les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler toute ou partie de l'épreuve en cas d'intempéries ou pour d'autres motifs.

Règlement général :

- Les épreuves sont ouvertes à tous les compétiteurs et compétitrices licenciés à la FFC ou non licenciés muni d'un certificat d'aptitude à la pratique du VTT en compétition de moins de 1 an et titulaire d'une licence à la journée.
- Le port du casque intégral à mentonnière monobloc, des gants longs, des genouillères, des coudières et d'une dorsale homologuée sont obligatoires. Un sac à dos peut se substituer à une dorsale que s'il est doté lui-même d'une dorsale intégrée homologuée. Tout concurrent parcourant une spéciale sans son équipement sera mis hors course. Le port du casque est obligatoire sur l'ensemble des liaisons.
- Les compétiteurs devront utiliser un seul et unique vélo, pour les liaisons et les spéciales.
- Le parcours n'est dévoilé que le matin de l'épreuve, il est donc inconnu pour tous les participants.
- Tout concurrent doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles, son équipement ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps et à l'état du terrain.
- Les participants autorisent l'exploitation de toutes images ou vidéos prises sur la course.

Déroulement :

- Retrait des plaques : à partir de 7 h 30 au local du club, rue des casernes à Giromagny (90200)

A la remise de sa plaque, le concurrent reçoit son timing de route.

Sur le carton de course figure :

- * Le numéro du concurrent.
- * L'heure de départ de chaque épreuve chronométrée.
- * Le numéro de téléphone des secours sur le parcours.

- Briefing à 8h15 :

- 1^{ers} départs à 8 h 30 du local

Les départs s'effectuent individuellement dans l'ordre croissant des numéros. Il est défini des parcours de liaison pour accéder en un temps imparti au départ des spéciales.

- Le concurrent se présente au départ des spéciales à l'heure indiquée sur son carton de course. Attention : à chaque heure de départ indiquée le coureur doit être sur la ligne de départ. Les concurrents en retard sont considérés comme partant à leur heure.

Parcours / Liaisons

Ils seront matérialisés par des rubalises, couloir de rubalises ou flèches directionnelles.

Si le pilote sort accidentellement ou non du tracé, il devra reprendre le parcours au lieu exact de sa sortie sous peine de pénalité.

Le non respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à la mise hors course du participant

Les liaisons s'effectuent à vélo, à la force de ses mollets et sans assistance extérieure, à un rythme randonnée en suivant le balisage jusqu'au départ de la spéciale suivante. Sur les voies ouvertes à la circulation, le concurrent devra alors respecter le code de la route.

Inscriptions :

- Les inscriptions se feront uniquement par internet sur le site Engage-sports.com.
- Les inscriptions seront ouvertes à partir du 11 mars 2015 à 20 h.
- Le tarif des inscriptions est fixé à 30 € pour les licenciés FFC; pour les autres, licence journée (8€) en sus, payable à l'avance et délivrée le jour de la course.
- La limite d'inscription est fixée au 23 août 2015 minuit
- L'engagement du coureur ne sera validé qu'après règlement total des droits d'inscription et présentation de la licence ou du certificat médical.

Pénalités et Réclamations:

- Tout concurrent rattrapé cède le passage sous peine de pénalisation de 30 secondes.
- Tout concurrent témoin ou acteur d'un accident doit prêter assistance, notamment en donnant l'alerte.
- Tout départ avant l'heure indiqué entraînera une pénalité définie par les commissaires.
- Tout franchissement de la signalisation, coupe de parcours, ou tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage vis à vis des autres concurrents sera sanctionné par une pénalité ou la mise hors course (Pénalité définie par le directeur de course).
- Tout comportement dangereux, odieux ou irrespectueux envers les organisateurs, le public ou la nature et ses sentiers pourra être sanctionné par une pénalité ou la mise hors course.

Classements

- Seuls les temps des spéciales sont pris en compte et comptabilisés pour établir le classement. Sera désigné vainqueur de l'épreuve, celui qui aura mis le moins de temps pour boucler les spéciales (cumul des temps chronos). Ainsi un classement général et par catégorie est établi.

- En cas d'égalité, le temps sur la dernière spéciale sera pris en compte pour établir le classement

- Catégories :

Les catégories participantes sont les suivantes :

- Dames 15 ans et plus
- Cadets / Juniors 15 à 18 ans
- Hommes 19 à 39 ans
- Master 40 ans et plus

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans leur catégorie.

Il n'y a pas de catégorie "matériel".